

Liste de vérification pour le 9^e mois

Le neuvième mois est un moment décisif dans un parrainage : toutes les parties impliquées devront commencer à se préparer pour la fin de la période de parrainage et la transition vers le treizième mois.

Les SEP devraient tenter d'organiser des réunions en personne avec le Groupe constitutif (GC) ou le corépondant et les nouveaux arrivants pour débiter la planification pour la transition.

Le GC ou le corépondant sont tenus de vérifier si les nouveaux arrivants ont toujours des besoins qui devraient être comblés avant la fin de la période de parrainage. Ils devront également décider à quoi ressemblera leur relation avec les nouveaux arrivants après la fin du parrainage.

Les nouveaux arrivants, quant à eux, devront songer à trouver un emploi ou à travailler à leur compte, à s'inscrire à l'aide sociale, à continuer de prendre des cours de langue ou d'autres formations. Ils devront également réfléchir à quel genre de relation ils voudront maintenir avec le SEP et le GC ou corépondant une fois la période de parrainage terminée.

Trousse de ressources pour la planification du 13^e mois

- Assurez-vous que le GC ou le corépondant discutent de la fin de la période de parrainage et du 13^e mois avec les nouveaux arrivants et établissent un plan pour la transition.
- Fournissez un exemplaire de la [Trousse de ressources pour la planification du 13^e mois](#) (en anglais seulement) au GC ou au corépondant afin qu'ils l'utilisent avec les nouveaux arrivants pour voir s'il y a des tâches à accomplir avant la fin de la période de parrainage.
- Assurez-vous que le GC ou corépondant travaille de concert avec les nouveaux arrivants pour préparer le plan de transition.
- Servez-vous des listes de contrôle de la Trousse de ressources pour la planification du 13^e mois pour effectuer des mises au point avec le GC ou le corépondant et les nouveaux arrivants.

Si votre SEP s'est servi des listes de vérification pour les 3^e et 6^e mois de la présente trousse, vous verrez qu'elles recoupent certaines des listes de vérification de la Trousse de ressources pour la planification du 13^e mois.

Questions pour les nouveaux arrivants

Documents et démarches administratives

- Les nouveaux arrivants ont-ils tous les documents dont ils ont besoin, p. ex., numéro d'assurance sociale (NAS) et carte de résident permanent (RP)?
- Le cas échéant, quel est l'état de la demande dans le cadre des dispositions du délai prescrit d'un an pour faire venir tout membre de la famille signalé comme n'accompagnant pas le demandeur principal sur les formulaires de demande d'immigration au Canada?
- Les nouveaux arrivants ont-ils besoin de l'aide du SEP, du GC ou du corépondant pour soumettre une demande pour des documents manquants?
- Les nouveaux arrivants ont-ils reçu des renseignements concernant le moment où ils deviendront admissibles à la citoyenneté canadienne et savent-ils comment soumettre leur demande?

Autres besoins

- Les nouveaux arrivants ont-ils d'autres besoins?
- Si oui, lesquels? Comment le SEP et le GC ou corépondant prévoient-ils d'y subvenir avant la fin de la période de parrainage?

Questions pour le GC ou le corépondant

- Comment va la relation entre le SEP et le GC ou corépondant et les nouveaux arrivants?
- Comment va la relation entre le SEP et le GC ou corépondant?
- Y a-t-il des problèmes concernant le parrainage dont le GC ou corépondant voudrait faire part au SEP?
- Le Plan d'établissement doit-il être modifié? Si oui, comment?
